



La solidarité autour du tabernacle

« Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux. » (Chémot 25, 8)

Le tabernacle et ses ustensiles recèlent de nombreuses leçons de morale à notre intention. Ils enseignent à toutes les générations à venir le droit chemin que l'homme doit emprunter. Le tabernacle était placé au centre du camp d'Israël, tandis que toutes les tribus campaient autour de lui, comme il est dit : « et qui doivent camper à l'entour » (Bamidbar 1, 50). De même qu'ils campaient ainsi, c'est également selon ce modèle qu'ils voyageaient lors de tous leurs déplacements. Ceci nous enseigne la nécessité, pour le peuple juif, d'être uni autour du tabernacle de l'Eternel et de la tente d'assignation où résidait la Présence divine. Bien que chacune des tribus eût sa manière propre de servir l'Eternel, toutes visaient le même but – « tous les fleuves rejoignant la mer » – : former une entité pour se plier à la volonté divine d'un cœur entier. Nos Maîtres l'ont exprimé ainsi : « De même que le palmier n'a qu'un cœur, de même les enfants d'Israël n'ont qu'un cœur pour leur Père céleste. » (Méguila 14a)

En réalité, si nos ancêtres n'avaient pas fauté en façonnant le veau d'or, ils n'auraient pas eu besoin de construire le tabernacle pour s'unir autour de la Présence divine, puisqu'ils avaient déjà atteint ce niveau de solidarité au pied du mont Sinaï, comme le souligne le singulier formulé dans le verset : « Il campa là face à la montagne » – comme un seul homme, doté d'un seul cœur (Rachi). Unis autour de l'Eternel, ils avaient accepté à l'unisson de se soumettre à Son joug. Cependant, en édifiant le veau d'or, ils portèrent atteinte à cette solidarité, du fait qu'ils se lièrent alors à l'idolâtrie et à l'impureté, s'éloignant du même coup du Créateur. Puis, lorsqu'ils se repentirent, il devint nécessaire de rétablir la solidarité entre eux et le Saint béni soit-Il, ce qu'ils firent par le biais de la construction du tabernacle. Car, du fait que les tribus campaient autour de celui-ci, les yeux de tout le peuple étaient portés vers la Présence divine qui y résidait, ce qui recréa la solidarité qui prévalait auparavant.

Le rond, qui n'a pas d'angle et ne possède ni de début ni de fin, symbolise la solidarité. Les personnes assises autour d'une table ronde sont toutes sur le même piédestal.

J'ai pensé que l'appellation du veau d'or, éguel hazahav, nous renvoie au mot igoul (rond), concept symbolisant la solidarité. Cependant, on a ici affaire à une solidarité négative qui entraîna dans son sillage la destruction. Les enfants d'Israël s'unirent autour de l'idolâtrie, proclamant : « Voici ton D.ieu,

Israël. » Or, ce faisant, ils se détachèrent du Créateur, créant un écran entre eux et Lui et détruisant la solidarité qui régnait entre eux au moment de la révélation du Sinaï. Le Saint béni soit-Il s'éloigna alors et retira Sa Présence de parmi eux.

Après que les enfants d'Israël se furent repentis sincèrement et eurent regretté leur faute, se fit ressentir le besoin de rétablir la paix entre eux et leur Père céleste et de ressouder les cœurs autour de Lui, afin que tous veuillent se remettre à Le servir d'un commun élan. Tel était justement le rôle du tabernacle autour duquel les tribus devaient camper.

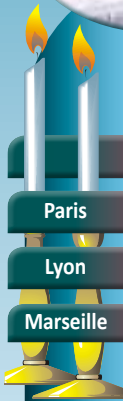
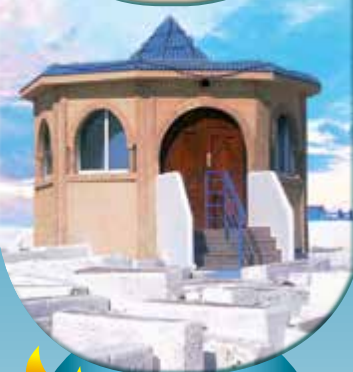
Le Alchikh – que son mérite nous protège – explique qu'il s'agissait essentiellement de construire un tabernacle à l'intérieur de son cœur dans lequel l'Eternel ferait résider Sa Présence. Cette idée se retrouve en filigrane dans notre verset : « Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux. » Cette dernière expression, choisie à la préférence de « au milieu de lui », nous indique que D.ieu vient résider dans le cœur de chaque Juif.

Chacun d'entre nous a l'obligation de se sanctifier et d'apprêter son cœur à être le siège de la Torah, des mitsvot et des bonnes actions, de sorte que son corps puisse devenir un réceptacle adéquat à la Présence divine.

Ceci nous permet de comprendre pourquoi la Torah, généralement très succincte, nous a donné un long détail de la construction du tabernacle et de ses ustensiles, alors que le Créateur savait qu'il serait un jour détruit, tout comme le Temple. Aucun mot n'étant superflu dans la Torah, quel est donc le sens de tous ces détails qui ne semblent plus pertinents à notre époque ?

Comme nous l'avons expliqué, l'ordre « Ils Me feront un sanctuaire » concerne l'ensemble des générations, aussi bien celles contemporaines au tabernacle que celles postérieures à sa destruction. Car, si le tabernacle en bois a malheureusement été détruit, le devoir personnel de tout Juif d'en construire en lui persiste à tout jamais. Il se doit d'embellir cet édifice par l'étude de la Torah et les bonnes actions, afin que le Saint béni soit-Il veuille bien y faire résider Sa Présence.

Du point de vue de l'homme qui effectue ce travail personnel, le tabernacle n'a pas été détruit, puisqu'il assure ainsi la pérennité du microcosme de celui-ci érigé en lui.



All. Fin R. Tam

Paris 17h41 18h50 19h37

Lyon 17h38 18h44 19h28

Marseille 17h41 18h45 19h27

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • Fax: +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloula

Le 4 Adar, Rabbi Eliezer Gordon

Le 5 Adar, Rabbi Avraham Landau,
l'Admour de Tchekhnov

Le 6 Adar, Rabbi 'Hanokh Tsvi Lévin

Le 7 Adar, Rabbi Yaakov Tolédano,
Roch Yéchiva de 'Hazon Baroukh

Le 8 Adar, Rabbi Zékharia Brachi

Le 9 Adar, Rabbi Meïr Pinto

Le 10 Adar, Rabbi David Tsvi Horantsik,
l'Admour de Radouchitz



La guérison avant la plaie

Au cours de mes innombrables voyages, je reçus un jour une femme venue me demander une brakha d'ordre général pour la réussite. Sans savoir pourquoi, je lui conseillai de passer des examens du cerveau.

« Passer des examens, pourquoi ? s'écria-t-elle étonnée. Grâce à D.ieu, je suis en parfaite santé. Et pourquoi à la tête ?

- Faites quand même ces examens pour vous assurer que tout va bien », insistai-je.

Une année plus tard, de passage dans le même pays, je devais rencontrer une importante personnalité rabbinique dont je voulais solliciter un certain service. J'étais presque certain qu'elle refuserait catégoriquement, mais je décidai de faire ma part d'effort et, quoi qu'il en soit, de lui présenter ma requête.

Pour mon plus grand étonnement, ce Rav me reçut avec une grande amabilité et se montra tout disposé à répondre à ma demande. Il alla même jusqu'à sortir de sa réserve en s'écriant, après avoir fait un don conséquent pour nos institutions : « J'ai l'impression qu'un lien profond nous unit ! »

Cette dernière réplique m'étonna plus que tout. Pourquoi me disait-il cela ? Nous venions à peine de faire connaissance. Voici son explication qui satisfait ma curiosité : « Il y a de cela un an, j'ai entendu que vous aviez conseillé à une femme de faire des examens pour vérifier qu'au niveau de son cerveau, tout était normal. Elle suivit votre conseil et, grâce à vous, on lui découvrit un début de tumeur au cerveau, à un stade précoce. Cette histoire m'a tellement ému que je me sens obligé de vous rendre service, afin de montrer à tous l'immense et puissant mérite de vos ancêtres. »

Ses paroles me laissèrent pantois et je ressentis que le Saint béni soit-Il avait fait « précéder le remède au mal » à deux reprises. D'une part, j'ignorais pourquoi je donnai ce conseil à cette femme, mais apparemment, du Ciel, on m'y avait poussé afin que je sauve sa vie. En outre, ayant eu vent des faits, un Rav de l'endroit accepta de me rendre service un an plus tard... Nouvelle manifestation de la Providence divine.

DE LA HAFTARA

« Le Seigneur avait doué Chlomo de sagesse (...) » (Mélakhim I chap. 5 et 6)

Lien avec la paracha : la haftara évoque la construction du premier Temple par le roi Chlomo, tandis que la paracha mentionne celle du tabernacle par Moché Rabénou.

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Susceptible d'éveiller du ressentiment

Le 'Hafets 'Haïm zatsal écrit : il me semble qu'il faut éviter de louer Réouven devant Chimon, son associé (ou une femme devant son mari et réciproquement), en disant qu'il nous a accordé un prêt, donné de l'argent, correctement rémunéré pour un travail ou tout compliment similaire.

Car de telles paroles peuvent éveiller du ressentiment chez Chimon contre Réouven, voire même de plus grands dommages comme des querelles, du fait que Chimon estimera que son associé a vainement dilapidé leur argent.

Paroles de Tsaddikim

Pour quelles bonnes œuvres est-il plus facile d'ouvrir son portefeuille ?

« De la part de quiconque y sera porté par son cœur, vous prendrez Mon offrande. » (Chémot 25, 2)

Dans son Oznayim LaTorah, Rabbi Zalman Sorotskin zatsal rapporte les propos qu'il a prononcés devant un groupe de journalistes venus enquêter au sujet de l'opération de collecte organisée en faveur de la Yéchiva de Lituanie. A cette occasion, il s'était déplacé, ainsi que plusieurs autres Rabbanim, à Varsovie, en Pologne. Cette délégation de Rabbanim désirait œuvrer en faveur de cette Yéchiva qui connaissait de grandes difficultés financières.

A cette même période, Rabbi Meïr Shapira zatsal avait aussi organisé de nombreuses collectes, à travers les multiples communautés juives polonaises, en faveur de sa célèbre Yéchiva de Lublin. Elles avaient eu un grand succès et, sous les yeux des Juifs polonais, la grande forteresse de la Torah 'hassidique fut édifée à Lublin. Au cours de la discussion, un des journalistes se leva pour poser une question provocatrice : « N'est-il pas préférable que l'argent rassemblé durant ces jours en Pologne, pour la construction de la nouvelle Yéchiva, soit plutôt employé pour nourrir les jeunes gens affamés qui étudient dans les Yéchivot déjà établies en Lituanie ? »

Rabbi Zalman, s'armant de son talent orateur, répondit :

« Lorsqu'il est question de ramasser de l'argent pour les sacrifices collectifs, la Torah le fait en imposant un don annuel fixe d'un-demi chékel par individu, riche comme pauvre. Par contre, quand le Saint béni soit-Il ordonne d'ériger le tabernacle, Il ne définit pas de somme précise à donner, mais compte sur la générosité de chacun, comme il est dit : "De la part de quiconque y sera porté par son cœur, vous prendrez Mon offrande." S'il compte sur la réceptivité des enfants d'Israël à ce sujet, pourquoi n'a-t-Il pas la même attitude lorsqu'il est question de dons en faveur des sacrifices collectifs ?

C'est que, poursuit-il, il existe une différence fondamentale entre ces deux types de prélèvement. Aux yeux de l'Eternel, les sacrifices sont plus chers que le tabernacle. En effet, alors que la construction de celui-ci ne repousse pas le Chabbat, les sacrifices le font. Et pourtant, la tendance naturelle à faire des dons était plus importante pour la construction du tabernacle que pour l'apport des sacrifices. Car, ceux-là étaient brûlés et il n'en restait aucun souvenir, contrairement au tabernacle dont l'édifice persisterait. Les hommes ont plus de plaisir à ouvrir leur portefeuille pour des projets aboutissant à des choses durables qu'ils auront l'occasion de voir de leurs propres yeux. Cela éveille ainsi en eux le souvenir agréable d'une mitsva qu'ils ont accomplie et leur procure de la satisfaction. Parfois même, une grande enseigne est placée pour éterniser le nom du donateur.

Les sacrifices sont certes plus importants, mais il faut davantage faire pression sur les gens afin qu'ils acceptent de faire des dons pour l'achat de ces animaux destinés à être brûlés sur l'autel. Et telle est la règle générale, conclut le Rav de Loutsk, qui s'applique aussi concernant les collectes organisées en faveur des Yéchivot : il est bien plus facile de donner de l'argent pour l'acquisition d'un terrain ou la construction d'un immeuble que pour l'achat de denrées alimentaires aux élèves. Cette dernière nécessité tient plus que tout à cœur au Saint béni soit-Il et pourtant, il est très difficile de trouver des donateurs acceptant que leurs dons soient employés à cette fin.

Je sais, ajouta le Rav de Loutsk, qu'après la joie de voir son édifice construit, le Gaon de Lublin connaîtra une période difficile où il devra se préoccuper de trouver suffisamment de nourriture pour ses étudiants. »

Les prévisions du Rav furent confirmées, un Sage étant encore plus disposé à prédire l'avenir qu'un prophète.



PERLES SUR LA PARACHA

Semblable à une mouche

« Ils prendront pour Moi une offrande. » (Chémot 25, 2)

De nombreux commentateurs s'interrogent sur l'emploi du verbe « prendre » au lieu de « donner ». Le Beit Halévi en déduit un principe fondamental : ce que l'homme possède réellement, c'est ce qu'il donne à la tsédaka. Même le riche n'est pas le vrai détenteur de son argent qui lui a uniquement été confié et qui est comparable à un grand morceau de sucre emballé dans un carton fermé dans lequel se promène une mouche qui en mange à sa guise. La mouche se vanterait-elle d'être riche, alors qu'elle est enfermée dans un carton ?

Ainsi en est-il pour l'homme dont l'argent n'est qu'un dépôt et qui ne possède véritablement que ce qu'il donne aux autres.

Tel est le sens de l'enseignement de nos Sages (Erouvin 54a) : « Si tu as [de quoi donner], fais-toi du bien [en donnant]. » Car, en donnant à la tsédaka, on fait du bien à soi-même. Il en résulte que donner à la tsédaka revient à prendre pour soi, puisque seul ceci nous appartient réellement.

Le don, une ségoula pour la richesse

« Ils prendront pour Moi une offrande. » (Chémot 25, 2)

L'auteur de l'ouvrage Haflaa souligne une merveilleuse allusion contenue dans le terme mamón (argent). Si l'on écrit les lettres composant ce mot, Mém (Mém-Mém), Mém, Vav (Vav-Vav) et Noun (Noun-Vav-Noun), on obtient une deuxième fois le mot mamón – avec un Vav en plus qui est insignifiant.

Mais, si l'on réduit le mot mamón en lui ôtant son Vav, c'est-à-dire si l'on prélève de son argent pour les besoins de la tsédaka, ce mot reste inchangé ; autrement dit, on a toujours autant d'argent.

L'ouvrage Oumatok Haor fait remarquer que les mots véyik'hóu li térouma (ils prendront pour Moi une offrande) ont la même valeur numérique (821) que les mots chéfa brakha véhatsla'ha. En d'autres termes, l'homme qui dispense généreusement son argent aux nécessiteux mérite que se déverse sur lui une profusion de bénédictions et jouit de la réussite.

La peine prise en compte

« Pierres de choham et pierres à enchâsser, pour l'éphod et pour le pectoral. » (Chémot 25, 7)

Le Or Ha'haïm demande pourquoi les pierres de choham et les pierres à enchâsser, qui ont plus de valeur que l'or et l'argent, sont mentionnées après ceux-ci.

Il explique que, comme le rapportent nos Maîtres, ils avaient reçu ces pierres sans fournir le moindre effort, puisqu'elles leur étaient parvenues, portées par les nuages. Aussi, lorsqu'ils les donnèrent pour le tabernacle, cela ne représentait pas une perte financière pour eux. C'est pourquoi le texte mentionne d'abord l'or et l'argent qui, quant à eux, causaient une perte financière à leur donateur.

Explicitons cette idée. Comme le rapporte le 'Hokhma Vadaat, nos Sages affirment que l'offrande du pauvre est aussi importante aux yeux de l'Eternel que le sacrifice d'une bête apporté par un riche. Il peut même arriver qu'un seul euro donné par un pauvre ait plus de valeur pour D.ieu que mille donnés par un nanti. Car le premier réduit sa pitance pour faire ce don et le Très-Haut tient compte, avant tout, du sacrifice que celui-ci représente.

D'ailleurs, ce principe ne se limite pas au cadre de la tsédaka, mais est valable pour toute mitsva accomplie par l'homme : son importance et, conséquemment, sa récompense sont fonction de l'effort fourni. Le Saint béni soit-Il, qui scrute les reins et le cœur, connaît la difficulté de l'épreuve à laquelle l'homme est confronté, que ce soit dans l'étude de la Torah ou dans l'accomplissement des mitsvot. C'est en fonction de ce critère que se mesure la réelle valeur de chaque Juif.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le foyer juif, un petit sanctuaire

« Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux. » (Chémot 25, 8)

Il est possible d'expliquer que ce verset se réfère à un couple : si les deux conjoints ont fait de leur corps un petit sanctuaire, c'est-à-dire n'aspirent qu'à satisfaire la volonté divine, l'Eternel résidera parmi eux. Le Gaon Rabbi Raphaël Israël incarna cette ligne de conduite. Auteur de vingt-sept ouvrages sur le Chass et les Poskim, il affirma une fois à un Rav : « Tous ces livres-là, c'est ma femme qui les a écrits. »

« Ton épouse serait-elle donc versée dans le Chass et les Poskim ? » demanda le Rav.

Rabbi Raphaël lui répondit : « C'est grâce à elle que j'ai eu le mérite de rédiger ces ouvrages, parce qu'elle m'a aidé en se montrant prête à assumer les tâches ménagères, se souciant de tout ce qui avait trait à l'aspect matériel de notre foyer. Ceci m'a permis de me consacrer pleinement à la Torah. »

Voilà un couple qui est parvenu à se transformer en petit sanctuaire, invitant ainsi la Présence divine à venir se déployer sur lui. Ceci corrobore l'enseignement de nos Sages selon lequel, lorsque l'homme et la femme sont méritants, les lettres Youd et Hé, respectivement inscrites en eux, se soudent pour former le Nom divin Ya qui réside au sein de leur foyer.

Une immense joie emplit mon cœur quand un homme, accompagné de son épouse, se présenta à moi pour me confier qu'il avait décidé de se consacrer pleinement à l'étude de la Torah et qu'ils se contenteraient désormais du salaire de sa femme pour vivre.

Je l'interrogeai néanmoins : « Mais dans la kétouva, t'es-tu engagé à assumer le joug du gagne-pain ? »

- Oui, répondit-il, mais ma femme accepte à présent de l'assumer elle-même. »

Me tournant vers elle, je lui demandai : « L'acceptes-tu réellement ? »

- Je l'accepte volontiers. L'essentiel est que mon mari puisse s'atteler à la tâche de l'étude de la Torah. »

Plein d'admiration, je me dis : « Heureux le peuple juif dont des couples sont prêts à se soumettre au joug du Créateur ! Les conjoints transforment ainsi leur corps en un petit sanctuaire et c'est à eux que s'applique le verset : "Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux." Ils sont les véritables serviteurs de l'Eternel auxquels la Torah fait référence. »



EN PERSPECTIVE

Ce monde, semblable à un mariage

« Ils prendront pour Moi une offrande. » (Chémot 25, 2)

Rachi explique le mot *li* (pour Moi) dans le sens de *lichmi*, à l'intention de Mon Nom.

Le Rabbi de Kotsk explique, en s'appuyant sur les paroles de la Guémara, que ce monde est comparable à la célébration d'un mariage.

On organise un mariage en y conviant ses invités, en préparant un repas, une belle salle, de la musique agréable... Cependant, si le marié qui s'apprête à passer l'anneau au doigt de sa fiancée omet de prononcer le mot *li* dans la phrase *haré at mékoudéchèt li*, le mariage n'est pas valable.

Telle est la leçon que nous pouvons tirer du mariage : si, lors de notre passage dans ce monde, nous n'avons pas veillé à agir pour l'honneur de D.ieu, notre existence aura été vaine.



DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi
biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Même de manière posthume, Rabbi 'Haïm Hakatan – que son mérite nous protège – entraîna le salut à de nombreuses personnes en faveur desquelles il intercédait auprès du Très-Haut.

Une promesse réconfortante

Rabbi Assaraf Tamsout, Roch Collé de Zikhron Chelomo véHaïm – établissement qui porte le nom des deux Tsaddikim Rabbi Chelomo Tamsout et Rabbi 'Haïm Assaraf – a raconté à notre Maître l'histoire suivante :

Il s'était marié en 1966 (5726). Trois ans plus tard, il n'avait pas encore d'enfant. Il priait constamment que D.ieu le gratifie de ce bienfait.

En Tamouz 1969 (5729), alors qu'il étudiait au Collé, il buta sur une question extrêmement difficile. Aucune réponse satisfaisante ne fut trouvée. La nuit suivante, il rêva de Rabbi 'Haïm Pinto. Il vint lui résoudre la difficulté et lui déclara : « Je te promets que tu vas avoir un enfant. »

A Pessa'h 1970 (5730), il eut un garçon qu'il appela 'Haïm. Depuis, le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm l'accompagne.

Un nom salvateur

Un prématuré vint au monde avec un sérieux problème de santé : son cœur occupait toute sa cage thoracique, ne laissant pas aux poumons la possibilité de se développer. De plus, le nour-

risson souffrait d'une oxygénation déficiente du cerveau. Son état avait été déclaré critique.

Chaque équipe médicale appelée pour l'examiner donnait le même avis : il ne vivrait pas plus que quelques heures. Ils l'avaient annoncé aux parents et ne leur avaient donné aucun espoir. Il ne restait plus qu'à accepter le décret divin.

La tante de l'enfant avait entendu que le mérite de Rabbi 'Haïm était d'un grand secours. C'est pourquoi elle décida, d'elle-même, d'appeler l'enfant du nom du Tsaddik, avant même sa brit mila. Quand les parents le surent, ils approuvèrent unanimement.

C'est alors que se produisit le miracle. Deux jours après la nomination, un changement commença à se faire. Jusqu'à présent, les médecins ne comprennent toujours pas ce qui est arrivé et comment ils avaient pu "se tromper" à ce point dans leur diagnostic.

Le cœur reprit sa taille normale et les poumons purent commencer à fonctionner et recevoir de l'air. De l'oxygène pur irrigua le cerveau. Cependant, avertissaient les médecins, même si le nouveau-né vivait, il resterait à l'état végétatif. Grâce à D.ieu, l'enfant grandit merveilleusement bien, complètement sain et sans aucune séquelle. (Cette histoire a été racontée par le père de l'enfant, N. Kidron)